



Modes et calculs recuperation TVA

Par **pegaseblue**, le **04/11/2013** à **05:35**

Bonjour, je suis français de Lyon et ma femme est polonaise, nous résidons entre la France et la Pologne. Nous sommes en création d'une petite société qui comprendra notamment l'export et la vente en direct d'alcools et produits alimentaires depuis la France. En principe le siège social et fiscal sera en France. On ne sait ce qui est le plus avantageux en terme fiscal... C'est la question de la TVA qui nous pose des problèmes de calculs. Comment fonctionne et se calcule la récupération de la tva? Pour vente aux particuliers et pour vente aux professionnels ? TVA France 19.6 % / TVA Pologne 23%

Nous lisons nombreux de nombreux posts mais on cherche des exemples concrets. Concrètement sur la base d'un achat d'un produit acheté en France 20 euros ttc ou 20 euros ht ? Comment fait on les calculs ? Quid de la récupération après? Merci pour vos conseils et infos.